

Après la
grève :

Restons mobilisés !

Du jeudi 14 janvier au vendredi 22 janvier, les facteurs de Paris 20 étaient en grève. Un préavis avait été déposé par les syndicats CGT, CFDT et SUD afin d'exiger de nouvelles discussions et de nouvelles négociations, vu le peu de temps que nous avons eu pour ce dialogue vital avant la réorg du 15 février. Pour la CFDT, au-delà de l'emploi, qui reste une exigence de tous les instants, il était nécessaire de revoir la sécabilité hors repos de cycle et la charge de l'emport, ces deux points dégradant fortement les conditions de travail. C'est pourquoi la CFDT avait demandé qu'il n'y ait aucune période de « sur-sécabilité », que l'on limite les O.S pendant la période estivale, qu'on lisse les TEMPOST, que les 8 surnombres demeurent sur P20 en attendant que leur situation évolue. La CFDT a rejoint les autres O.S., sur un point supplémentaire, en exigeant un meilleur respect.

■ La grève.

« Faire grève » est une chose que l'on entend çà et là, certains pensent qui plus est, que les grévistes se plaisent à manifester dans la rue. Que nenni ! C'est pourquoi **la CFDT salue et remercie l'ensemble des agents de la PDC 20 qui ont mené ce mouvement** avec une attitude très responsable ainsi que les différentes organisations syndicales qui sont restées unies (ou presque) jusqu'au bout ! L'attitude responsable de tous fut un gage de réussite supplémentaire, car il a fait apparaître au grand jour les difficultés que les facteurs rencontrent au quotidien, ce qui nous a permis d'avancer très concrètement sur des sujets « réels ».

■ Les négociations.

Après 8 jours de lutte nous sommes en mesure de vous annoncer les détails des engagements que nous avons obtenus :

- **Pas de sécabilité inopinée jusqu'au 31 décembre 2010**
- **2 emplois injectés en volant supplémentaire à disposition du bureau**
- **Période estivale :**
 1. Du 26 juillet au 21 août 2010
 2. Limitation de l'emport et pas de Tempost les samedis et les lundis
 3. Limitation des Recommandés à 20 présentations le samedi
 4. 2 RC pour les agents qui feraient 4 samedis et 4 lundis
 5. 1 RC pour les agents qui feraient 3 samedis et 3 lundis
- **2 RC seront accordés à tout le personnel pour la mise en place de la réorganisation (sous réserve d'un bon déroulement)**
- **Des mesures seront prises au niveau local afin de permettre un bon climat social**
- **2 jours de grève ont été neutralisés, ils restent 6 jours le règlement sera étalé sur 3 mois**
- **Le maintien des 8 surnombres sur l'établissement jusqu'au règlement de leur situation (départ retraite, mobilité...)**

Par cet inventaire à la Prévert, on s'aperçoit que notre lutte n'a pas été vaine et que grâce à la mobilisation, il a été possible d'obtenir ces avancées, bien que nous n'ayons récupéré que deux emplois pour 2010. C'est pourquoi, nous devons rester mobilisés et solidaires, notamment au moment de la mise en place. D'ailleurs **il sera possible de revoir les découpages à 3** en vous en emparant avec l'aide notamment des Facteurs d'Equipe.

Pour la CFDT, ce mouvement restera une référence : c'est pourquoi nous vous appelons à ne pas faire preuve de rancœur entre vous. Restons sur la convivialité, la responsabilité, l'unité et la solidarité qui ont permis d'agir dans la dignité !

■ Primes d'équipe (rappel).

En raison du mouvement, nous nous sommes aperçus que beaucoup d'entre vous n'avaient pas pris connaissance du montant de la prime d'équipe 2009.

Eq.1 - 112,50 €	Eq.4 - 375,00 €	Eq.7 - 187,50 €	Eq.10 - 262,50 €
Eq.2 - 300,00 €	Eq.5 - 262,50 €	Eq.8 - 300,00 €	Eq.11 - 375,00 €
Eq.3 - 337,50 €	Eq.6 - 262,50 €	Eq.9 - 300,00 €	Eq.12 - 225,00 €

Ces montants sont pour l'équipe en sachant qu'individuellement elle peut-être pondérée suivant certains cas (AI, notations...), c'est pourquoi n'hésitez pas à vous rapprocher de la CFDT si le montant de votre prime ne semble pas correspondre à votre situation.

La prime d'équipe reste une prime encore très imparfaite notamment sur les critères de maladie ou de sécuabilité. Cependant la trimestrialisation du calcul ainsi que l'équilibre entre critères nationaux et locaux montrent des avancées sur ce point. Même si nous le rappelons à chaque fois une augmentation significative des salaires serait mieux que des primes difficiles à obtenir et qui entraînent des divisions entre certains collègues. C'est pourquoi **la CFDT revendique 200 € mensuel pour les postiers franciliens au titre de la vie chère en Ile-de-France !**

■ Soyons fiers et dignes !

Voilà, les postiers de Paris 20 ont retrouvé leur quartier. La reprise a été marquée par une vision légèrement différente des avancées obtenues et de ce que nous n'avons pu obtenir. Cependant, il n'était pas question que les relevés de conclusion passent par pertes et profits : pour la CFDT Paris 20 ne devait pas être le « remake » de Paris 17, où le « jusque boutisme » a conduit à perdre le bénéfice d'avancées importantes. La CFDT assume ce positionnement et continuera à marcher sur ses deux jambes, celle de la négociation et celle de la contestation. Cela signifie que la suite ne doit plus jamais être comme avant. Il est nécessaire notamment, qu'à l'avenir, les projets soient plus partagés et surtout que nous ayons un calendrier plus en phase avec les enjeux. Il est également indispensable que nous restions unis, pour éventuellement nous re-mobiliser. En effet, ce mouvement aurait largement pu être évité si un dialogue social digne de ce nom avait existé.

Avec VOUS pour VOUS : La CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociations à votre service !